

Toulouse, le 31 octobre 2020

A Monsieur le Directeur Académique des Services  
de l'Éducation Nationale de la Haute Garonne

**Objet :** Dépôt d'une alerte sociale

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20/08/2008, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à déposer une alerte sociale préalable au dépôt d'un préavis de grève départemental pour les personnels enseignant.es du 1er degré, d'éducation, les accompagnant-es des élèves en situation de handicap et les psychologues de l'Éducation Nationale exerçant dans les écoles, les établissements scolaires et les établissements spécialisés, à compter du lundi 16 novembre 2020 jusqu'au vendredi 18 décembre 2020 inclus.

Voici les raisons qui motivent cette notification :

- Les mesures à prendre d'urgence pour assurer dans ce contexte épidémique la protection de tous et toutes, personnels comme élèves et notamment la fourniture de masques plus protecteurs et en quantité suffisante pour couvrir le temps de travail et de transport, l'équipement en purificateurs d'air.
- La gestion de la crise sanitaire par le ministère qui dégrade les conditions de travail déjà largement détériorées, conduisant à une surcharge de travail et à une mise sous pression intenable-pour l'ensemble des personnels dont les directrices et directeurs d'école, épuisé.es et exaspéré.es.
- La nécessité de procéder dans les plus brefs délais aux recrutements nécessaires en particulier de tou.te.s les candidat.es aux concours inscrit.es sur la liste complémentaire pour pourvoir notamment au remplacement des personnels vulnérables ou en congé maladie.

En application du décret n°2008-1246 du 1er/12/2008, nous vous demandons d'engager une négociation préalable « dans le délai de trois jours à compter de la remise de la notification ».

Veuillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre engagement sincère en faveur du service public d'éducation.

Le co-secrétariat du SNUipp-FSU 31

Charlotte Andrieu  
co secrétaire  
départementale



Alexia Seguin  
co secrétaire  
départementale



Guy Eric Jacquet  
co secrétaire  
départemental



Esméralda  
Panadéro co secrétaire  
départementale



Marie Gascard  
co secrétaire départementale

